



***Pour que justice soit fête !***

**LES JURISTES SE SOLIDARISENT POUR AVOCATS SANS FRONTIÈRES**

Québec, le 8 mai 2014 – Avocats sans frontières Canada (ASFC) a le plaisir d'inviter la population à la sixième édition de l'événement ***Pour que justice soit fête !***, un spectacle bénéfique en collaboration avec le Barreau du Québec présenté à la salle L'Astral à Montréal, le 22 mai prochain. Comme à chacun de ces grands rendez-vous annuels, les spectateurs pourront voir les prestations artistiques des ténors de la magistrature, des grands cabinets juridiques ainsi que des représentants des institutions de la justice et du monde des affaires. Tous s'unissent sur les planches au profit d'Avocats sans frontières dont la mission est de promouvoir et défendre les droits humains et la primauté du droit à l'échelle internationale.

Événement : ***Pour que justice soit fête !***  
Spectacle d'initiation au bénéfice d'Avocats sans frontières  
en collaboration avec le Barreau du Québec  
Animé par Gildor Roy

Date : Jeudi 22 mai 2014, 18 h

Endroit : L'Astral  
Maison du Festival Rio Tinto Alcan  
305, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal

Depuis 2008, la campagne de financement annuelle d'ASFC culmine avec cet événement. Animé par Gildor Roy, le spectacle ***Pour que justice soit fête !*** propose les performances musicales et lyriques de nombreux artistes bénévoles parmi lesquels figurent cette année Jacques Fournier, juge en chef associé de la Cour supérieure, Pierre Dallaire et Carol Cohen, juges à la Cour supérieure, Pierre-Armand Tremblay, juge à la Cour municipale, M<sup>e</sup> Johanne Brodeur, Ad. E., bâtonnière du Québec, M<sup>e</sup> Luc Deshaies, bâtonnier sortant de Montréal, ainsi que plusieurs membres des cabinets Osler, Robinson Sheppard Shapiro, Gowlings, Lavery, Handfield et Associés, de l'organisme SOQUIJ, du Bureau du syndic du Barreau et du Directeur des poursuites criminelles et pénales du ministère de la Justice.

« En acceptant de participer bénévolement à ce spectacle, rappelle M<sup>e</sup> Pascal Paradis, directeur général d'ASFC, ces acteurs du milieu de la justice expriment leur soutien à nos actions de coopération internationale visant à favoriser l'accès à la justice des groupes vulnérables en Colombie, au Guatemala, en Haïti, en Jamaïque, au Mali ou au Pérou. »

« Nous sommes chaque année très heureux de grimper sur les planches afin de soutenir une aussi noble cause que celle défendue par Avocats sans frontières », déclare pour sa part la bâtonnière du Québec, M<sup>e</sup> Johanne Brodeur, Ad. E. « J'invite les gens de la population à être généreux. Non seulement ils ne regretteront pas leur soirée mais, de surcroît, ils contribueront à la protection des droits humains et à la lutte contre l'impunité à l'échelle internationale. »

**Avocats sans frontières Canada**

Avocats sans frontières Canada est une organisation non gouvernementale de coopération internationale, dont la mission est de soutenir la défense des droits humains des groupes ou des personnes les plus vulnérables par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique. Grâce au soutien de ses donateurs, ASFC génère des résultats concrets sur le terrain en faveur des victimes d'injustice dans plusieurs pays.